

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

35e session de l'UEAC : des sujets brûlants à l'ordre du jour

MSM

Libreville/Gabon

LA 35e session du Conseil des ministres de l'Économie et des Finances des États membres de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cémac), s'est ouverte hier par visioconférence. Présidée par Ousmane Alamine Mey, ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire du Cameroun, président en exercice du Conseil des ministres de l'Union économique de l'Afrique centrale (UEAC), cette réunion porte sur des sujets d'extrême importance tels que les mesures de relance après Covid-19, le financement de la Communauté, la libre circulation en zone Cémac et l'itinérance sur les réseaux mobiles des communications électroniques

ouverts au public en zone Cémac. Les travaux de cette 35e session du Conseil des ministres porteront également sur l'examen des projets de textes, notamment l'acte additionnel portant élection des députés au suffrage universel indirect, le règlement portant mise en place du mécanisme d'alerte précoce des déséquilibres macroéconomiques en zone Cémac et du règlement portant création et fonctionnement de la brigade mixte Cémac. Le Conseil des ministres entend prendre des mesures fortes pour la relance de l'économie post-Covid-19 de la sous-région, en adoptant un arsenal réglementaire, afin de prévenir la survenance de risques et renforcer la résilience des pays de la sous-région. Le Conseil des ministres de l'UEAC est un organe de la Cémac, dont la mission principale est d'établir en commun – entre États membres de la



Le Pr Daniel Ona Ondo, lors de la 35e session de l'Union économique de l'Afrique centrale (UEAC).

Communauté – les conditions d'un développement écono-

mique et social harmonieux, dans le cadre d'un marché

ouvert et d'un environnement juridique approprié.

Nouvelle vision pour une DGCC moderne et dynamique

Innocent M'BADOUA
Libreville/Gabon

C'était une rencontre pour marquer le coup. Le directeur général de la Concurrence et de la consommation (DGCC), Luther Steeven Abounga Yanguï, et les directeurs de cette administration ont rencontré, en fin de semaine écoulée, les responsables des services provinciaux. But : présenter leur nouvelle vision pour une DGCC moderne et au service des consommateurs, et les nouvelles pratiques techniques pour améliorer la performance des agents. Au centre de cette nouvelle vision : les attentes du gouvernement qui sont, entre autres, la transmission d'un tableau de bord des objectifs et résultats, le rapport détaillé des activités de terrain, maintenir à un faible niveau la



Le directeur général de la Concurrence et de la consommation, M. Abounga Yanguï (de dos), présentant la nouvelle vision de son administration.

pression sur les prix, booster davantage les bonnes pratiques dans l'exécution au quotidien des missions de terrain. Dans ce sens, le directeur général a martelé : " Les amendes doivent être payées au Trésor public. Évitez la manipulation des fonds. (...) Nous allons réactiver le conseil de discipline. Il n'est plus question que, par la faute d'un individu, on traite tous les agents de la

DGCC de tous les noms d'oïseaux ", a-t-il dit, affirmant ainsi l'intransigeance de la hiérarchie quant à de telles déviations. Au titre des chantiers de la DGCC, l'accélération de la digitalisation avec la mise en place d'un outil moderne de communication comme le site internet, le réseau interne, l'usage du logiciel Dona pour une gestion optimale des ressources humaines.



**Avis d'Appel d'Offres International Ouvert
ASECNA/DGDD/DETD/2025/2020**

-----&&&-----

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan des Services et Equipements, l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) lance un Appel d'Offres Ouvert International pour la réalisation des travaux de construction d'une Station Synoptique (Station Météo - Aéri à Gonflément - Parc Météo et Volries) à Port Gentil au Gabon.

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté sur le site web de l'ASECNA (www.asecna.aero) et retiré à partir du 07 juillet 2020 à la Direction des Etudes et Projets (ASECNA), Route de la Corniche des Almadies à proximité du lieu de pèlerinage des Laylines à Dakar - Sénégal, Téléphone : (221) 33 848 05 10 - Email : asecna@asecna.org contre le paiement obligatoire d'une somme non remboursable de Deux Cent Mille (200.000) de Francs CFA, soit Trois Cent Quatre Euros Quatre Vingt Dix Centimes (304,90 €) à la Caisse Principale de l'Agence Comptable de l'ASECNA sise au 32-38, Avenue Jean Jaurès, Téléphone : +221 33 849 66 75, à la Délégation de l'ASECNA à Paris, 75 Rue la Boétie - 75008 Paris - France, Téléphone : +33 1 44 95 07 07, ou dans les Représentations de l'ASECNA auprès des États membres.

La date limite de remise des offres à la Direction des Etudes et Projets (ASECNA), Route de la Corniche des Almadies - proximité du lieu de pèlerinage des Laylines à Dakar au Sénégal, Tél. : 33 848 05 10, Dakar-Yoff (Sénégal) est fixée au 20 août 2020 à 12 heures (T.U.). Aucune offre arrivée hors délai ne sera acceptée. Toute offre déposée à tout autre endroit qu'à l'ASECNA, se fera aux risques du soumissionnaire et ne sera pas prise en compte. L'ouverture des offres en séance publique devant les soumissionnaires (ou leurs représentants) qui le désirent, aura lieu le même jour (20 août 2020) à 13 heures (T.U.) dans la salle de réunion de la Direction des Etudes et Projets aux Almadies à Dakar - Sénégal

Le Directeur Général